

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2008**

---

Le Conseil Municipal a décidé :

- ✓ de procéder à une modification du tableau des effectifs du personnel communal :
  - temps de travail des ATSEM réduit de 35 à 34/35<sup>ème</sup>
  - création d'un poste de technicien territorial
- ✓ de mettre à la disposition de la commune de l'île d'Aix un agent des écoles maternelles sur une base hebdomadaire de 29,32 heures pendant les périodes scolaires,
- ✓ d'accorder l'indemnité de conseil prévue par les textes au Trésorier municipal, Mme ASSIER, pendant la durée du mandat (indemnité annuelle 2008 : 1 142 euros),
- ✓ concernant les créances de la commune, d'adopter les seuils de poursuite proposés par la Trésorerie municipale,
- ✓ de se constituer partie civile à la suite de nombreux actes de vandalisme commis sur les biens communaux depuis fin 2007 : préjudice estimé à 9 300 euros,
- ✓ d'attribuer une subvention de 2 600 euros à l'association "la Touline",
- ✓ d'attribuer l'un des logements conventionnés de la Tour des Rosiers à M. LAFFONT, sur la base d'un loyer mensuel de 191,27 euros,
- ✓ d'accueillir deux spectacles décentralisés en partenariat avec le Théâtre de la Coupe d'Or :
  - "l'augmentation" le 12 novembre 2008 (participation de 2 063 euros)
  - "album" le 12 mars 2009 (participation de 710 euros)
- ✓ d'approuver la charte des conseils de quartier (1 abstention),
- ✓ de donner un avis favorable au projet de la direction du casino d'augmenter le nombre de machines à sous de 49 à 75,
- ✓ d'autoriser la signature de l'avenant au cahier des charges de l'exploitation du casino prévoyant l'affectation des sommes provenant du compte 471 (2 abstentions),

- ✓ d'accorder, comme pour toute opération de ce type, la garantie de la commune pour les emprunts contractés par l'O.H.L.M. de Rochefort pour la réalisation d'un programme de 18 logements rue Dieu me garde, à hauteur de 1 500 000 euros,
- ✓ d'accepter le financement proposé pour la réalisation du programme de logements rue Dieu me Garde, mettant à la charge de la commune la réalisation des V.R.D., d'un coût estimé à 40 000 euros, pour laquelle une aide de l'Etat, à 30 %, sera demandée au titre de la D.G.E.,
- ✓ de participer, comme c'est le cas depuis une dizaine d'années, à une opération de restauration du Fort Enet, sur une base de 1 % du coût des travaux, soit 230 euros,
- ✓ de louer une balayeuse à la société DULEVO France sur la base d'un coût mensuel de 3 500,00 euros hors taxes, dans l'attente du remplacement de la balayeuse de la commune aujourd'hui hors d'usage,
- ✓ concernant l'opération d'aménagement du front de mer ouest :
  - de retenir le bureau BET VRD de Saint Mard pour une mission SPS, santé et sécurité des personnes, avec un coût de 2 040,00 euros hors taxes,
  - de retenir le bureau APAVE pour assurer une mission de contrôle technique, avec un coût de 7 162,50 euros hors taxes,
- ✓ de retenir l'offre du bureau APAVE, d'un coût de 3 367,50 euros hors taxes, pour l'exercice d'une mission de contrôle technique concernant l'opération de la Place Carnot,
- ✓ de confier au bureau d'études thermiques O.T.E.E.C., de Niort, une mission de maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la caserne de Gendarmerie, avec un coût d'honoraires de 10 945,00 euros hors taxes,
- ✓ de confier à l'entreprise SAPA, de Saint Georges du Bois, les travaux de traitement de la charpente des Salons du Parc pour un montant de 10 497,00 euros hors taxes.

Fouras, le 29 septembre 2008

Le Maire,  
Sylvie MARCILLY